



Master complémentaire en analyse pluridisciplinaire de la construction européenne

1. Conditions d'accès

Sous réserve d'acceptation du dossier d'admission (évalué en fonction de critères académiques)

- porteurs d'un grade académique de master ou licencié délivré par une université de la Communauté française de Belgique dans une des disciplines suivantes :
 - langues et littératures françaises et romanes
 - langues et littératures modernes
 - histoire
 - information et communication
 - droit
 - criminologie
 - sociologie
 - sciences économiques
 - sciences politiques
 - sciences de gestion et ingénieur de gestion
 - études européennes
- porteurs d'un grade académique de master ou licencié délivré par une université de la Communauté française de Belgique dans une autre discipline, qui, au terme d'une évaluation de leurs savoirs et compétences acquis par expérience personnelle et/ou professionnelle, se voient imposer un programme complémentaire de 15 crédits maximum
- porteurs d'un grade académique similaire à ceux mentionnés aux alinéas précédents, délivré en Communauté flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire
- porteurs d'un grade étranger sanctionnant des études de deuxième cycle similaire à ceux mentionnés aux alinéas précédents, et valorisé pour au moins 300 crédits par le jury, moyennant programme complémentaire éventuel.

2. Jury d'examen

Président : Le Président de l'Institut ex-officio

Secrétaire : Marianne DONY

3. Informations générales

Objectifs

L'objectif du master complémentaire en analyse pluridisciplinaire de la construction européenne est de permettre à des diplômés de divers horizons de valoriser leur domaine de compétence de base en le complétant par une expertise de haut niveau relative à la construction européenne, et plus particulièrement sa dimension extérieure, avec comme thématique centrale « L'Union européenne dans le monde ». L'approche pluridisciplinaire qui

caractérise la formation associe les dimensions historique, économique, juridique et politique indispensables à la compréhension globale de cette thématique.

L'enseignement dispensé aux étudiants les prépare en particulier à des carrières au sein des institutions européennes, nationales ou locales, du monde des entreprises, des associations professionnelles, groupes d'intérêt ou organisations non gouvernementales, ou encore de la presse et de la communication.

Axes de la formation

La formation du master complémentaire est construite autour de **cinq axes principaux**

(1) Un socle de cours ou séminaires obligatoires (15 ECTS) spécifiquement créés pour ce master et portant respectivement sur

- **L'Europe dans le Monde** - 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3), sous la coordination de Mario Telò et Sebastian Santander, en collaboration avec le Réseau d'Excellence Garnet (6^{ème} programme cadre de recherche) et avec la participation des professeurs visiteurs et partenaires des networks de recherche de l'Institut d'études européennes.

Le cours offre une analyse des relations extérieures de l'Union européenne avec une attention particulière portée à l'analyse comparée du régionalisme et aux relations civiles (commerce, aide au développement, accords interrégionaux, diffusion du modèle européen de coopération régionale dans les autres continents).

- **L'idée cosmopolite et son actualité européenne** - 6 ECTS (séminaire 2, travaux personnels 4), sous la coordination de Jean-Marc Ferry.

Ce séminaire met en valeur l'approche pluridisciplinaire surtout en ce qui concerne le dialogue entre sciences politiques et philosophie. Le rapport entre construction européenne et ordre international est approfondi, en tenant compte de l'évolution des organisations universelles.

- **L'identité européenne** - 4 ECTS (séminaire 1, travaux personnels 3), sous la coordination de François Foret.

Le socle théorique du séminaire propose, à partir d'une définition large de la notion d'identité, des éclairages disciplinaires différents permettant de réfléchir sur l'unité et la spécificité des approches européennes sur des grands objets ou problématiques politiques (ex: communication, sécurité, immigration, mémoire...). Les étudiants sont conviés à mener dans cette perspective une réflexion personnelle qui donnera lieu à un rapport écrit.

(2) Un travail de fin d'études (15 ECTS) et un séminaire de préparation de ce travail - 6 ECTS (théorie 1, travaux personnels 5), sous la coordination de Marianne Dony.

Au cours de ce séminaire, après une présentation de la méthodologie de la recherche dans les différentes disciplines concernées par le master complémentaire, les étudiants sont invités à participer à des séminaires, colloques et conférences, en rapport avec le sujet de leur travail de fin d'étude.

(3) La participation à un projet collectif dirigé - 4 ECTS (travaux personnels), sous la coordination de Mme M. DONY, MM. F. FORET et M. TELÒ.

Il est demandé aux étudiants de réaliser par groupes l'analyse d'un dossier politique d'actualité mettant en jeu l'Union européenne dans ses relations avec le reste du monde en proposant un éclairage des dimensions politiques, juridiques, économiques et historiques (et autres si nécessaires).

(4) Un bloc d'options constitué de cinq cours de base liés à la construction européenne, au sein duquel les étudiants doivent choisir un (ou deux) cours, en fonction de leur formation

antérieure. Ces cours visent à permettre une remise à niveau dans des disciplines autres que la spécialisation d'origine de l'étudiant.

- (5) Un bloc d'options constitué de cours liés à la thématique « Union européenne dans le monde », au sein duquel les étudiants doivent choisir des cours à concurrence d'un minimum de 10 ou 15 ECTS.

Environnement pédagogique

Plusieurs cours sont donnés sous forme de séminaires, sollicitant une participation active des étudiants. Compte tenu du niveau avancé du public engagé dans ce cycle diplômant, l'objectif est de favoriser le travail personnel autonome, à titre individuel ou par la participation à un projet collectif. Les étudiants seront invités à développer par eux-mêmes leur savoir et leur savoir-faire en allant sur le terrain. Ils seront encouragés à participer à des activités pratiques et à s'intégrer dans des réseaux académiques et extra-académiques afin de préparer au mieux leur devenir professionnel.

Ils bénéficieront à cet égard du fait que le corps académique de l'Institut compte en son sein aussi bien des chercheurs de haut niveau que des praticiens réputés, des acteurs de la société civile ou des membres des institutions européennes, ce qui permet d'être à la pointe de l'actualité dans le domaine de la construction européenne.

En outre, les étudiants du master complémentaire en analyse pluridisciplinaire de la construction européenne auront l'opportunité d'interagir avec les étudiants ayant choisi une des trois finalités du master en études européennes ou le master complémentaire en droit européen, que ce soit en suivant certains cours communs ou en participant aux activités de l'Institut d'Etudes européennes et des centres de recherche associés (conférences, débats).

Une bonne connaissance passive et active de l'anglais est indispensable, compte tenu du fait qu'une partie des cours sont donnés en anglais.

4. Cursus

TRONC COMMUN

PLURI-O-601	L'Europe dans le Monde – M. MARIO TELÒ – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
PLURI-O-602	L'idée cosmopolite et son actualité européenne – M. Jean-Marc FERRY – 6 ECTS (séminaire 2, travaux personnels 4)
PLURI-O-603	L'identité européenne – M. François FORET – 4 ECTS (séminaire 1, travaux personnels 3)
PLURI-O-604	Travail de fin d'études – N. - 15 ECTS (travaux personnels 15)
PLURI-O-605	Séminaire de préparation au travail de fin d'études – Mme Marianne DONY – 6 ECTS (théorie 1, travaux personnels 5)
PLURI-O-606	Projet collectif - Mme Marianne DONY, M. Mario TELO et M. François FORET – 4 ECTS (travaux personnels 4)

MODULE DE COURS DE BASE

Un (ou deux cours) parmi les cours suivants¹

DROI-O-401	Introduction au droit européen - Mme E. BRIBOSIA – 5 ECTS (théorie 3, travaux personnels 1, préparation 1)
POLI-O-406	Union économique et monétaire – M. Philippe VIGNERON – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2, préparation 1)
POLI-D-409	Processus décisionnel dans l'Union européenne – M. Olivier COSTA – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
POLI-D-502	Etudes approfondies d'histoire de la construction européenne – M. Joël KOTEK – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
LANG-B-440	Rhétoriques et démocraties européennes – Mme Emmanuelle DANBLON – 5 ECTS (théorie 2, exercices 1, travaux personnels 3)

MODULE THEMATIQUE « UNION EUROPEENNE DANS LE MONDE »

Un minimum de 15 (ou 10) ECTS à choisir parmi les cours suivants

DROI-O-608	Droit des relations extérieures de l'Union – Mme Marianne DONY – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2, préparation 1)
HIST-D-202	Histoire des relations internationales contemporaines – M. Eric REMACLE – 4 ECTS (théorie 3, travaux personnels 1)
GEOG-F-210	Géographie de l'Europe – M. Christian VANDERMOTTEN – 2 ECTS (théorie 1.5, travaux personnels 0.5)
DROI-O-611	Economics and law of the WTO – M. PETROS MAVROIDIS et M. André SAPIR – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
POLI-O-508	Global governance – M. Pierre VERCAUTEREN – 3 ECTS (théorie 1, travaux personnels 2)
POLI-O-507	Comparative federalism Europe, U.S.A., Canada – M. Eric REMACLE – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
POLT065	Politiques de développement comparées Etats-Unis/Europe – Mme Véronique DIMIER – 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
POLI-O-504	La PESC et les relations extérieures de l'Union européenne – Mme Barbara DELCOURT – 7 ECTS (théorie 2, travaux personnels 4, préparation 1)
POLI-D-501	L'Union européenne dans les relations internationales – M. Eric REMACLE – 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
ECON004	Institutions économiques internationales – M. Nicolas ANGELET – 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
PLURI-O-607	EU and the rest of the world – N. – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2, préparation 1)

¹ Pour les étudiants du Master en études européennes de l'ULB qui auraient déjà suivi l'ensemble de ces cours dans leur programme de Master, il est impératif de compenser par 5 ECTS supplémentaires à choisir dans le module thématique ou si nécessaire parmi d'autres cours non encore suivis par eux dans le Master en études européennes.